



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 11 janvier 2021

début : 16h00

Présidence : M. Patrice Guenat, Syndic

Municipaux : Mmes Sonia Hugentobler, vice-syndique et Muriel Preti
MM. Roland Galley, Pierre Jordan, Michel RoCHAT et Sandro Simonetta

Place de jeu Petit Collège à Mézières

Suite à la remarque d'un habitant de la Commune, que les pneus des balançoires seront changés dès réception des nouveaux. La tyrolienne est régulièrement mise hors service car très sollicitée et souvent malmenée. Elle sera réparée pour la fin de l'hiver.

CAMAC 199538 – Piras Francesco et Petersen Helena – Ferlens, Route de Servion 15

de transmettre au Canton la demande de permis de construire déposée dans le cadre du remplacement de leur chauffage électrique par une pompe à chaleur air-eau extérieure.

CAMAC 170574 – Ritzmann Olivier – Carrouge, Route d'En Bas 36

tenant compte de la remise des derniers documents attendus, de délivrer le permis d'habiter pour 8 appartements et/ou 2 surfaces administratives avec une remarque dans les conditions concernant les aménagements extérieurs, non encore réalisés, qui devront l'être d'ici fin mai 2021.

Collège de Ferlens

d'accepter et de confirmer à F-Partenaires SA l'offre de prestation AMO + architecte direction des travaux pour la phase exécution des travaux de transformation-rénovation du collège de Ferlens.

Bâtiment du Moulin à Ferlens

d'accepter et de confirmer à Jaquenoud Electroménager à Grandsivaz leur contrat d'entretien de 5 ans pour le lave-linge et le séchoir de la buanderie de l'immeuble du Moulin à Ferlens.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic
Patrice Guenat



La Secrétaire
Valérie Pastéris

⇒ prochaine séance municipale le 18 janvier 2021